

IDENTIFICATION

Section : Droit

Intitulé de l'UE : Droit des technologies numériques et de l'information

Code de référence : 713110U32D1

Nombre de périodes : 40

Nombre de crédits ECTS : 3

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Capacités

à partir de situations caractérisées par des problèmes juridiques standards et dans le respect des consignes données,

identifier la ou les sources de droit applicable(s) en Belgique ;

déterminer la juridiction compétente pour en connaître ;

effectuer une recherche en fonction des trois sources du droit : législation et réglementation, doctrine, jurisprudence ;

trier, de sélectionner les informations juridiques pertinentes, et d'en donner une synthèse ;

présenter un fonds documentaire juridique de base.

face à des situations courantes issues de la vie professionnelle, fournies par le chargé de cours,

dans le respect des règles orthographiques et syntaxiques, en utilisant un vocabulaire précis et nuancé, en respectant les principes de lisibilité rédactionnelle,

à l'aide d'ouvrages et de documents de référence,

produire un résumé adapté au destinataire et un commentaire critique ;

déterminer les outils et les méthodes de communication les plus appropriés aux situations et au public cible ;

concevoir et de structurer une présentation orale adaptée au public cible ;

justifier les choix opérés ;

porter un regard réflexif sur sa propre manière de communiquer.

compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant, les personnes et la famille, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la documentation ad hoc,

analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante ;

prévenir les litiges qui y sont relatifs ;

structurer et de justifier la démarche juridique mise en œuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence.

compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant, les biens, les obligations et les contrats, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la documentation ad hoc,

analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante ;

prévenir les litiges qui y sont relatifs ;

structurer et de justifier la démarche juridique mise en œuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence.

Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des UE suivantes : Introduction au droit, Techniques de communication professionnelle appliquée aux métiers du droit, Droit civil (les personnes), Droit civil (les biens et obligations).

Finalités particulières :

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

d'identifier les principes et les fondements juridiques de la gestion et de la protection des données (RGPD) ;

d'appliquer les principes fondamentaux régissant les droits de la propriété intellectuelle ;

d'analyser des problématiques courantes (y compris la cybercriminalité) liées à l'utilisation des outils numériques et des technologies de l'information et de la communication.

Contenu du cours :

Dans le cadre de ce cours, nous aborderons la propriété intellectuelle, le RGPD, les différents outils numériques et les réponses données par le législateur à ces problématiques de notre société notamment en termes de responsabilité.

Bibliographie :

ERNOTTE, F., « Droit des réseaux sociaux », Larcier, 2021, 276 pages.

STROWEL, A., WERY, F., « L'intelligence artificielle pour les juristes », Larcier Intersentia, 2025, 286 pages.

Nombreux sites

N. B. : Il s'agit d'un **extrait** de la bibliographie figurant dans les notes de cours.

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Roman Catherine

METHODOLOGIE

Cours magistral avec interactivité des étudiants et sensibilisation à l'esprit critique
Exercices réalisés seul ou en groupe
Illustration de la matière par des cas de jurisprudence et des vidéos vus en classe
Intervenant extérieur quand c'est possible

SUPPORTS

Le code pour l'étudiant en droit aux éditions Wolters Kluwer année en cours.

Sur Moodle :

Notes de cours

Exercices pratiques

Vidéos et podcasts

Intervenant extérieur selon les disponibilités

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Modes d'évaluation :

Evaluation finale écrite certificative dont une partie faite avec ordinateur

Acquis d'apprentissage :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

face à une situation issue de la vie privée ou de la vie professionnelle courante mettant en jeu au moins une problématique juridique liée à l'utilisation des outils numériques, dans le respect du RGPD, en disposant de la documentation ad hoc,

de l'analyser en droit et en fait ;

de rechercher les réponses apportées par la législation, et de les confronter de manière critique à la réalité des faits.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles ;

niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé ;

niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions ;

niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

UTILISATION DE L'IA

L'usage de l'IA sera recommandé pour les exercices faits en classe et/ou avec l'intervenant extérieur. Par contre, son usage ne sera autorisé pour l'évaluation finale certificative **que pour les questions relatives à l'IA** et non pour les autres questions qui se feront d'ailleurs sans ordinateur, tablette, montre connectée ou smartphone.

--